
PARTIE OFFICIELLE

COMMUNION GÉNÉRALE DE TOUS LES LAIQUES CATHOLIQUES DU MONDE

Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec, désire porter à la connaissance de ses diocésains l'appel suivant du comité *Saint-Pierre, premier pape* :

Le comité Saint-Pierre, premier pape, comme c'était son devoir, a accueilli avec la plus grande joie le dernier motu proprio du Saint-Père relatif à la messe de la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Il a tenu, le dimanche, 12 mai une réunion où il a décidé d'adresser un appel à tous les laïques catholiques du monde, afin que le jour du 29 juin ils se pressent en foule autour de leurs prêtres respectifs célébrant la sainte messe, sacrifice de justice et de paix, en union avec le prêtre suprême de la chrétienté, et afin que, durant cette messe, ils s'approchent tous de la sainte table pour recevoir la sainte communion, sacrement de paix et d'amour.

INDULGENCES APOSTOLIQUES

L'Indult touchant les *Indulgences Apostoliques* est expiré et n'a pas été renouvelé par le Saint-Siège ; de sorte que les prêtres du diocèse cessent de jouir du privilège, accordé par cet Indult, d'attacher les *Indulgences Apostoliques* aux objets de piété.

Archevêché de Québec,
le 26 juin 1918.